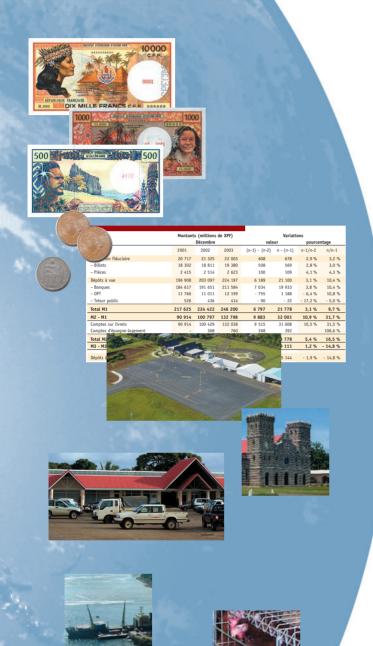
INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER





Bulletin trimestriel

Conjoncture monétaire et financière

N°148 - Statistiques au 30/09/2011

WALLIS-ET-FUTUMA
111 000 000

He Wallis
He Wallis
Ile Fatumo

Leava

Ile Fatumo

Ile Alofi

Wallis-et-Futuna

L'Institut d'émission d'outre-mer est la banque centrale de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie et de Wallis et Futuna

- Il assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires : le franc CFP (Change Franc Pacifique) dont l'Etat français garantit la convertibilité sur la base d'une parité fixée depuis le 1er janvier 1999 à 1 000 F CFP pour 8,38 euros. Il met en circulation des billets de valeur faciale de 10 000, 5 000, 1 000 et 500 F CFP et des pièces de 100, 50, 20, 10, 5, 2, 1 F CFP. Il contrôle scrupuleusement le volume et la qualité des signes monétaires.
- Il veille au bon fonctionnement du système bancaire en collaboration étroite avec les organismes nationaux chargés de la réglementation de la profession : Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissements (agréments), Comité de la réglementation bancaire et financière et Commission bancaire (contrôles et sanctions).
- Il conduit une politique monétaire visant à favoriser le développement économique dans les collectivités d'outre-mer du Pacifique par l'intermédiaire du refinancement, sous certaines conditions, des crédits en faveur des secteurs économiques prioritaires et des zones économiquement défavorisées et également par le biais de la modulation du régime des réserves obligatoires.
- Il joue un rôle d'observatoire économique permanent en réalisant enquêtes d'opinions régulières et études périodiques sur les grands secteurs d'activité et en publiant notamment une lettre mensuelle et un bulletin trimestriel de conjoncture. L'IEOM réalise également tous les ans un rapport annuel dressant le bilan économique et financier de chaque territoire et établit, en collaboration avec la Banque de France, la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française.
- Il apporte ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers: cotation, centrale de bilans, gestion des systèmes d'échanges interbancaires, recensement des risques, etc. Il assure dans ce cadre l'exécution des transferts de fonds publics et privés entre sa zone d'émission et la France métropolitaine. Ces mouvements transitent par le compte d'opérations ouvert au nom de l'IEOM dans les livres du Trésor public, ce compte garantissant de manière illimitée la convertibilité du F CFP en euro et la liberté des transferts.
- Il s'assure, en liaison avec la Banque de France, de la sécurité des moyens de paiement et de la pertinence des normes applicables en la matière, en vertu de l'article 71 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne.
- De plus, l'IEOM assure en Nouvelle-Calédonie dans ses locaux, le secrétariat de la Commission de surendettement des particuliers depuis le 1er avril 2007 (décret n°2007-43 du 10 janvier 2007). Dans ce cadre, il instruit les dossiers de surendettement soumis à la décision de la Commission.

Sommaire

1. Synthese	3
2. La masse monétaire et ses contreparties	8
2.1 La masse monétaire	8
2.2 Les contreparties de la masse monétaire	8
2.3 La circulation fiduciaire	9
3. Les avoirs financiers des agents économiques	10
3.1 Les actifs par agent	10
Les avoirs des ménages	11
Les avoirs des sociétés	12
3.2 Les actifs par nature	13
4. Les passifs financiers de la clientèle non financière	14
4.1 Les passifs de l'ensemble des établissements de crédit	14
L'endettement des ménages	15
L'endettement des entreprises	16
L'endettement des collectivités locales	17
4.2 Les passifs des établissements locaux	18
5. Les engagements bancaires	19
5.1 Les risques sectoriels	19
5.2 Les indicateurs de vulnérabilité	22
Indicateurs globaux	22
La vulnérabilité des ménages	22
La vulnérabilité des entreprises	23
6. Le financement des crédits bancaires	25
L'équilibre emplois-ressources	25
7. La monétique et les échanges de valeurs	25
7.1 La monétique	25
7.2 Les échanges de valeurs	26
8. Rappel des taux	27
8.1 Les taux d'intérêt légal	27
8.2 Les taux d'intervention de l'IEOM	27
8.3 Les taux du marché monétaire et du marché obligataire (moyenne mensuelle)_	27
8.4 Taux de l'usure	28
Annexes méthodologiques	29

1. Synthèse

L'évolution conjoncturelle internationale au troisième trimestre 2011

La croissance de **l'économie mondiale** reste modeste au 3^e trimestre 2011, notamment dans les pays avancés. Le contexte économique est incertain, avec l'aggravation de la crise de la dette souveraine dans la zone Euro et la forte volatilité des marchés financiers et boursiers.

Au troisième trimestre, **la croissance américaine** atteint 0,6 %, tirée par les investissements qui connaissent leur plus forte progression depuis le 2^e trimestre 2010, alors que la croissance de la consommation et des stocks est modérée et que les dépenses publiques sont désormais en légère baisse.

En Asie, la croissance japonaise s'établit à 1,5 %, après trois trimestres de contraction. Cette croissance est partiellement liée à un rebond après le séisme. En effet, outre les pertes humaines, le séisme avait détruit ou endommagé certaines infrastructures et usines et rompu les chaines d'approvisionnement des entreprises. La Chine affiche une croissance de 2,3 % au 3^e trimestre, comparable à celle du trimestre précédent, mais en repli par rapport aux niveaux de 2010.

La croissance de **la zone euro** reste faible, à 0,2 % au 3^e trimestre. L'Allemagne et la France contribuent fortement à la croissance de la zone, puisque l'économie allemande voit son activité progresser de 0,5 % et celle de la France de 0,4 %. Les perspectives de croissance pour les prochains mois sont cependant incertaines, en raison des plans d'austérité que certains pays sont contraints d'adopter en réaction à la croissance de leurs coûts de refinancement sur les marchés obligataires.

En matière de **politique monétaire**, la BCE a abaissé de 25 points de base son principal taux directeur à 1,25 %, le 3 novembre, et à 1 % le 8 décembre. La FED maintient pour sa part son principal taux d'intérêt à un niveau proche de zéro.

S'agissant de la **dette souveraine** des pays de la zone euro, l'importance des ventes sur le marché secondaire a contribué au renchérissement du coût des emprunts des Etats en difficulté. Le Premier ministre grec a été contraint à la démission, le 9 novembre, de même que le Président du Conseil italien, le 12. Fin novembre, l'agence de notation Moody's a averti que l'aggravation de la crise de la dette dans la zone euro constituait une menace pour les notes de solvabilité de l'ensemble des pays européens.

En réponse à ces turbulences, les ministres des Finances de la zone euro ont décidé le 30 novembre de renforcer les capacités du Fonds européen de stabilité financière, à un niveau qui reste toutefois à déterminer. Ils ont également décidé d'examiner la possibilité d'une augmentation des ressources du FMI au travers d'une part, de prêts bilatéraux accordés par des Etats de la zone euro, et d'autre part par des prêts de la BCE. Le 9 décembre lors du sommet européen de Bruxelles, 23 des 27 Etats de l'Union Européenne ont accepté le principe d'un accord sur la stabilité financière, les Etats s'engageant à respecter la discipline budgétaire qui sera inscrite dans les constitutions nationales.

Sur les marchés, les cours des matières premières et du pétrole ont interrompu leur envolée, affectés par les craintes d'un ralentissement de l'économie mondiale et les tensions financières en Europe, et connaissent des chutes respectives de 3,2 % et 2,8 % au cours du 3è trimestre. Parallèlement, la crise des dettes souveraines alimente l'inquiétude des marchés et accentue la baisse des indices boursiers.

L'évolution conjoncturelle de Wallis-et-Futuna au troisième trimestre 2011

Nota : les statistiques monétaires publiées dans cette synthèse ont été recalculées pour plusieurs arrêtés à la suite de déclarations correctives des établissements de crédit. Les actifs financiers sont en particulier affectés par ces réajustements.

• Des signes de reprise de l'activité bancaire locale

L'activité économique de Wallis-et-Futuna a été bien orientée au cours du troisième trimestre de l'année 2011, grâce à une consommation des ménages dynamique et au maintien d'une commande publique conséquente. Dans ce contexte favorable, l'activité du système bancaire de Wallis-et-Futuna présente des signes d'amélioration, en particulier au niveau de la distribution du crédit par les établissements locaux. Cette dynamique est néanmoins insuffisante pour compenser le recul des encours des banques situées hors de la zone d'émission et les encours de crédit globaux restent orientés à la baisse.

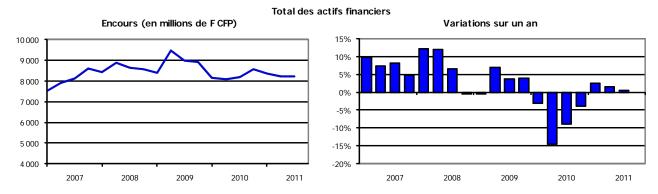
A la suite de variations importantes en 2010, les dépôts collectés par les établissements de crédit se stabilisent depuis le début de l'année 2011. La masse monétaire, fortement corrélée aux variations des dépôts à vue, présente un léger recul sur le trimestre (-1,2 %) mais reste supérieure de 17 % à son niveau observé un an auparavant.

Des actifs financiers stables, mais avec des variations selon les agents économiques

Au 30 septembre 2011, les actifs financiers des agents économiques de Wallis-et-Futuna s'établissent à 8,2 milliards de F CFP. Ils sont stables sur le trimestre (0 %) et n'évoluent que très légèrement sur l'année (+ 0,4 %).

Pour les sociétés, les dépôts sont en hausse de 8,2 % sur le trimestre (13,6 % sur l'année) grâce à une forte augmentation des dépôts à vue (+26 % sur le trimestre et +13,4 % sur l'année). La collecte auprès des autres agents économiques (administrations publiques, caisses locales...) diminue par contre de 3,6 % sur le trimestre et de 1,7 % sur l'année. Enfin, les actifs des ménages affichent une hausse de 1,1 % au cours du trimestre écoulé, mais insuffisante pour retrouver le niveau de septembre 2010 (-2,6 %).

Par type de placements, on assiste à une légère baisse des dépôts à vue au cours du trimestre (-0,9 %), après une contraction de 10 % observée au trimestre précédent. Les placements liquides ou à court terme ont profité de l'arbitrage de certains agents et sont en hausse de 2,8 %. Après trois trimestres de relative stabilité, l'épargne de long terme est en repli de 2,6 %.

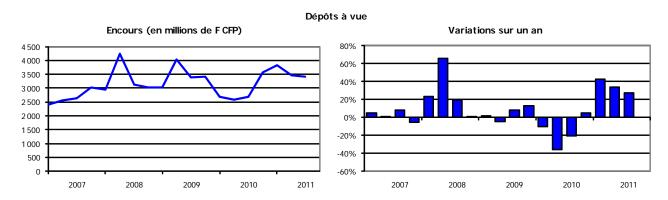


Légère décroissance des dépôts à vue sur le trimestre mais hausse prononcée sur l'année

Les dépôts à vue, qui représentent 42 % des actifs financiers du Territoire, s'établissent au 30 septembre 2011 à 3,4 milliards de F CFP. Malgré une légère baisse au cours du trimestre (-0,9 %), l'encours des dépôts à vue demeure supérieur de 27,2 % à celui observé en septembre 2010.

Les liquidités collectées auprès des sociétés sont en hausse de 26 % sur le trimestre après une contraction de 28,1 % au trimestre précédent. En glissement annuel, leur variation est de 13,6 %. Ces fluctuations trouvent leur origine dans des mouvements de trésorerie de sociétés dont l'activité n'est pas implantée sur le Territoire. La collecte auprès des ménages progresse de 2,9 % sur les trois derniers mois, sans pour autant retrouver le niveau de septembre 2010 (-0,6 %). Les autres agents économiques ont réalisé ce trimestre des arbitrages en faveur de placements indexés sur les taux de marché, ce qui explique une contraction de leurs comptes de dépôt de 20,4 % à 1,1 milliard de F CFP.

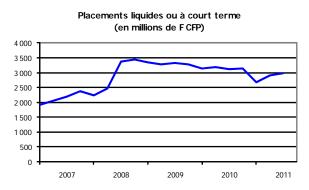
Ces évolutions conduisent à une nouvelle répartition des dépôts à vue entre les différents agents économiques du Territoire : les sociétés détiennent 31 % de cette catégorie d'actif (contre 24 % au 2^e trimestre) et les autres agents économiques 32 % (contre 40 % au 2^e trimestre). La proportion détenue par les ménages est restée identique, à 37 %.



Nouvelle hausse des placements liquides ou à court terme

Les placements liquides ou à court terme progressent de 2,8 % après une hausse de 8,7 % au trimestre précédent. Au 30 septembre, leur encours est proche de 3 milliards de F CFP, soit 36 % des actifs totaux.

Les sociétés n'ont pas maintenu les efforts d'épargne réalisés au trimestre précédent : leurs placements à court terme chutent de 19,2 %, en raison d'une contraction des comptes à terme (-9,4 %) et des OPCVM monétaires (-33,2 %). Les placements à court terme des ménages, constitués à 90 % de livrets d'épargne, sont restés stables au cours du trimestre à 598 millions de F CFP. En revanche, les autres agents économiques ont investi leurs excédents de trésorerie sous forme de titres monétaires, ce qui permet une progression de 10,4 % des placements à court terme.



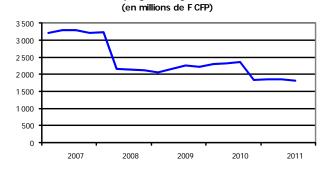
En rythme annuel, la décroissance de l'encours observé sur les placements liquides ou à court terme (-4,4 %) est de moins en moins prononcée (-9,3 % au 2^e trimestre et -15,2 % au 1^{er} trimestre).

L'épargne longue toujours orientée à la baisse

Avec 1,8 milliard de F CFP, l'épargne à long terme connaît une baisse de 2,6 % sur le trimestre, consécutive à une contraction de 5,4 % (à 762 millions de F CFP) des placements obligataires de la catégorie des « autres agents économiques ».

L'épargne à long terme est par ailleurs pénalisée depuis le début de l'année par un rythme de collecte peu soutenu sur les contrats d'assurance-vie (1,8 % sur le trimestre), qui représentent plus de la moitié de ce type de placement.

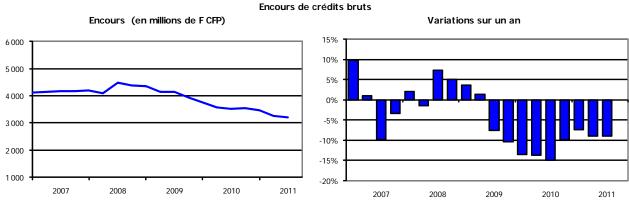
En glissement annuel, l'épargne à long terme est en baisse de 23,5 %, impactée par une diminution de 37,1 % des placements à long terme des autres agents économiques. Avec une progression de 8,7 % sur l'année (dont 7,2 % pour l'assurance-vie), ce type d'épargne reste apprécié des ménages.



• Des passifs financiers en retrait, malgré une reprise du financement bancaire local

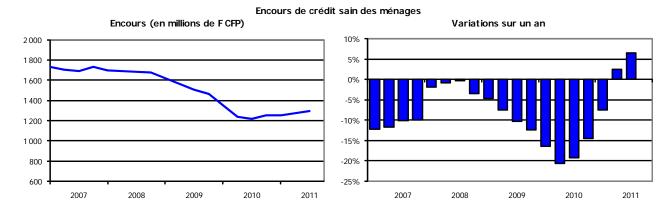
A fin septembre 2011, l'encours brut des crédits de l'ensemble des établissements intervenant à Wallis-et-Futuna s'élève à 3,2 milliards de F CFP, en baisse de 1,4 % sur le trimestre et de 8,7 % sur l'année. L'encours de crédit sain du Territoire (hors créances douteuses), qui atteint 2,6 milliards au 30 septembre 2011, se contracte de 2 % sur le trimestre et de 4,8 % en rythme annuel.

Dans le détail, les établissements de crédit locaux font preuve de davantage de dynamisme sur le marché du crédit (+7,6 % sur le trimestre et +15,1 % sur l'année) avec un encours de 1,3 milliard de F CFP. Cette évolution, s'appuie depuis un an sur de nouveaux octrois aux ménages et, plus récemment, sur des financements accordés aux entreprises. Cette progression s'est avérée toutefois insuffisante pour compenser l'érosion des passifs des établissements situés hors zone d'émission et intervenant à Wallis-et-Futuna (-9,5 % sur le trimestre et -18,1 % sur l'année pour 1,3 milliard de F CFP), qui n'attribuent plus de nouveaux concours sur le Territoire. Au 30 septembre 2011, ces établissements bancaires portent encore 52 % de l'encours sain et 57 % de l'encours brut distribué.



Accélération des crédits de trésorerie aux ménages

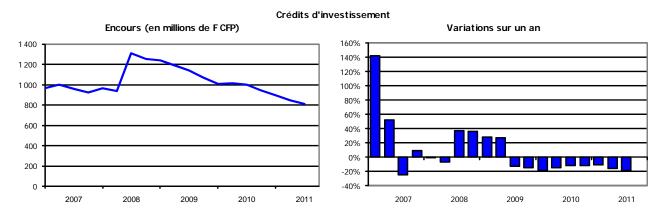
La progression des concours accordés aux ménages, déjà observée le trimestre dernier (+1,5 %) se confirme au cours du troisième trimestre 2011 (+2,1 %). L'encours s'élève au 30 septembre à 1,3 milliards de F CFP. Le taux de croissance annuel, positif pour le deuxième trimestre consécutif, s'améliore à 6,4 %, contre 2,4 % au trimestre passé. Cette accélération s'appuie sur une forte demande de financement des ménages au cours du trimestre, destinée notamment à l'acquisition de véhicules et à des besoins de trésorerie. L'encours des crédits à la consommation, hors comptes ordinaires débiteurs, progresse ainsi de 7,3 % sur le trimestre et de 16,3 % en un an. En proportion, ce type de concours représente une part croissante du financement des ménages depuis l'arrêt des crédits à l'habitat en 2004 (76 % au 30/09/2011 contre 69 % un an auparavant).



Décroissance marquée des crédits accordés aux entreprises

Au 30 septembre 2011, l'endettement des entreprises s'établit à 0,9 milliard de F CFP, en baisse de 7,6 % sur le trimestre (1,7 % au trimestre précédent). Sur l'année, leur encours décroit de 14,5 %, contre 8,7 % en juin. Cette évolution reflète le désengagement des banques hors zone sur ce segment de clientèle (-14,4 % au cours du trimestre). Elles détiennent néanmoins 76 % de l'encours de crédit aux professionnels.

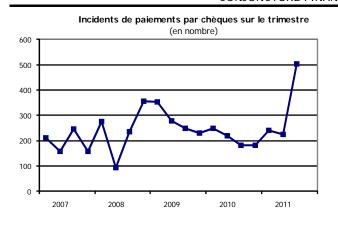
Le système bancaire local a accordé ce trimestre des concours destinés à la construction de locaux professionnels. L'encours des établissements de la zone aux entreprises atteint ainsi 225 millions de F CFP (+25 %). Cette tendance devrait se confirmer le trimestre prochain, de nouveaux décaissements étant attendus.

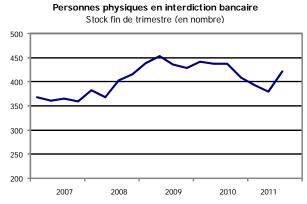


• Une progression contenue des créances douteuses, mais une hausse des incidents de paiement

Le taux de créances douteuses de la place s'établit au 30 septembre à 18,4 %, soit +0,4 point par rapport à juin et -3,6 points sur l'année. Les établissements de la zone d'émission présentent un portefeuille de meilleure qualité : le taux de créances douteuses diminue de 0,3 point à 7,3 %, tandis que les concours douteux des établissements hors zone progressent de 2 points sur le trimestre pour atteindre 26,7 %. Concernant les ménages, la part des crédits déclarés douteux par les établissements de crédit est en légère diminution (-0,5 point) à 18,1 %. Le taux de créances douteuses des entreprises augmente de 0,4 point au cours du trimestre, à 23,9 %.

Avec 504 chèques rejetés, les incidents de paiement par chèques ont plus que doublé sur le trimestre. Le nombre de personnes physiques en interdiction bancaire atteint 421, soit 41 nouvelles inscriptions au Fichier Central des Chèques de la Banque de France.

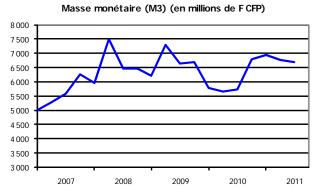


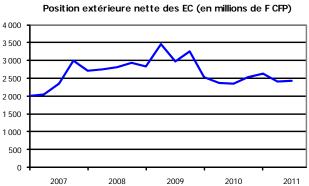


Contraction de la masse monétaire

La masse monétaire M3 s'établit à 6,7 milliards de F CFP au 30 septembre 2011, soit un recul de 1,2 % sur le trimestre. Les dépôts à vue, qui représentent 51 % de la masse monétaire, participent pour 0,5 point à cette diminution, suivis, dans une moindre mesure, des comptes sur livrets (0,3 point) et des dépôts à terme (0,4 point). Sur l'année, la masse monétaire affiche une hausse de 17 %.

La position extérieure nette des établissements de crédit, excédentaire à 2,4 milliards de F CFP, évolue peu sur le trimestre (+0,9 %).

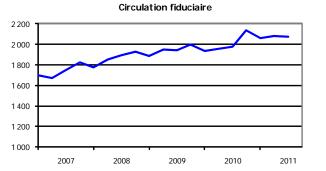


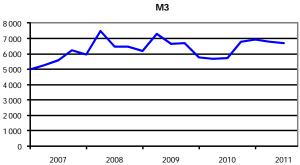


2. La masse monétaire et ses contreparties

2.1 La masse monétaire

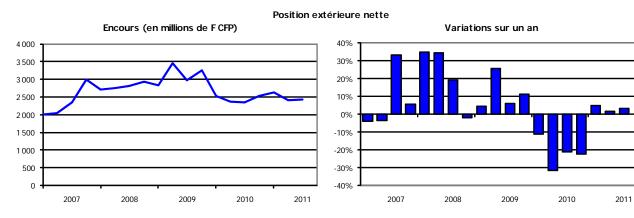
Composantes de la masse monétaire	Montants en millions de F CFP Variations											
	sept07	sept08	sept09	sept10	déc10	mars-11	juin-11	sept11	1 trim	1 an		
Circulation fiduciaire	1 746	1 894	1 943	1 975	2 137	2 063	2 079	2 077	-0,1%	5,2%		
Billets	1 746	1 893	1 943	1 974	2 136	2 063	2 079	2 078	-0,1%	5,2%		
Pièces	0	1	1	1	1	0	0	-1				
Dépôts à vue	2 637	3 139	3 395	2 689	3 581	3 838	3 452	3 420	-0,9%	27,2%		
TOTAL M1	4 383	5 033	5 338	4 664	5 718	5 901	5 531	5 497	-0,6%	17,9%		
M2-M1	362	413	586	543	568	616	590	569	-3,6%	4,8%		
Comptes sur livrets	362	413	586	543	568	616	590	569	-3,6%	4,8%		
Comptes épargne logement	0	0	0	0	0	0	0	0				
TOTAL M2	4 745	5 446	5 925	5 207	6 286	6 516	6 122	6 066	-0,9%	16,5%		
M3-M2	835	1 006	717	516	516	435	652	628	-3,7%	21,6%		
Dépôts à terme	835	1 006	717	516	516	435	652	628	-3,7%	21,6%		
Titres de créance négociables	0	0	0	0	0	0	0	0				
Bons de caisse	0	0	0	0	0	0	0	0				
Total M3	5 580	6 452	6 641	5 723	6 802	6 952	6 774	6 694	-1,2%	17,0%		
P1	0	0	0	0	0	0	0	0				
Plans d'épargne logement												
Autres compte d'épargne à régime spécial												
M3+P1	5 580	6 452	6 641	5 723	6 802	6 952	6 774	6 694	-1,2%	17,0%		





2.2 Les contreparties de la masse monétaire

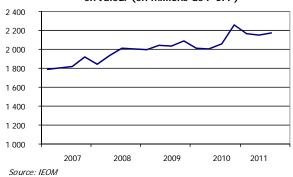
Contreparties de la masse monétaire				Montants	en milli	ons de F	CFP		Varia	itions
	sept07	sept08	sept09	sept10	déc10	mars-11	juin-11	sept11	1 trim	1 an
Avoirs hors zone d'émission	5 445	4 958	5 951	6 264	6 482	6 135	5 907	5 753	-2,6%	-8,1%
Institut d'émission	2 854	1 907	2 711	3 581	3 740	3 314	3 292	3 127	-5,0%	-12,7%
Etablissements de crédit	2 591	3 051	3 240	2 683	2 742	2 821	2 616	2 627	0,4%	-2,1%
Créances du Trésor public	773	700	733	639	1 243	1 410	1 508	1 314	-12,9%	105,7%
Concours sur ressources monétaires	-638	794	-43	-1 179	-923	-593	-642	-373	-41,9%	-68,4%
Concours de caractère bancaire des EC locaux	1 355	1 478	1 502	1 204	1 298	1 325	1 277	1 370	7,2%	13,8%
Ressources non monétaires des EC locaux (à déduire)	1 992	684	1 544	2 383	2 221	1 918	1 919	1 743	-9,2%	-26,9%
Excédent des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	591	606	639	584	585	587	590	590	0,1%	1,1%
Provisions sur créances douteuses	99	97	89	94	95	96	92	93	0,7%	-1,3%
Engagements hors zone d'émission	238	246	261	336	212	182	213	202	-5,4%	-39,9%
Epargne contractuelle	0	0	0	0	0	0	0	0		
Divers	1 064	-265	555	1 369	1 329	1 052	1 024	858	-16,2%	-37,3%
Total M3	5 580	6 452	6 641	5 723	6 802	6 952	6 774	6 694	-1,2%	17,0%
Position extérieure nette	2 353	2 805	2 979	2 347	2 530	2 639	2 402	2 425	0,9%	3,3%



2.3 La circulation fiduciaire

Emissions de billets										Variat	ions
	sept-07	sept-08	déc-08	sept-09	sept-10	déc-10	mars-11	juin-11	sept-11	1 trim	1 an
En nombre	327 439	329 074	332 254	342 634	342 127	366 230	346 556	352 497	356 047	1,0%	4,1%
10 000 F CFP	148 262	156 621	155 323	156 191	158 202	174 902	168 805	166 208	166 408	0,1%	5,2%
5 000 F CFP	66 346	66 186	67 803	73 239	73 699	79 102	75 208	75 317	78 822	4,7%	7,0%
1 000 F CFP	105 621	103 495	104 958	108 794	108 889	112 790	106 604	113 733	114 658	0,8%	5,3%
500 F CFP	7 210	2 772	4 170	4 410	1 337	- 564	- 4 061	- 2 761	- 3 841	39,1%	-387,3%
En millions de F CFP	1 924	2 002	1 999	2 039	2 059	2 257	2 169	2 151	2 171	0,9%	5,4%
10 000 F CFP	1 483	1 566	1 553	1 562	1 582	1 749	1 688	1 662	1 664	0,1%	5,2%
5 000 F CFP	332	331	339	366	368	396	376	377	394	4,7%	7,1%
1 000 F CFP	106	103	105	109	108	113	107	114	115	0,8%	6,2%
500 F CFP	4	1	2	2	1	- 0	- 2	- 1	- 2	39,2%	-292,1%

Evolution trimestrielle de l'émission nette de billets en valeur (en millions de F CFP)

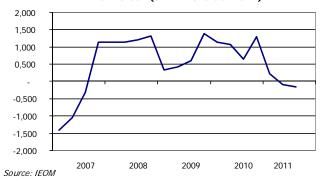


Répartition par coupure en valeur de l'émission nette de billets CFP à fin septembre 2011

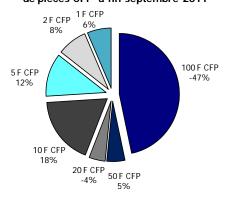


Emissions de pièces	·								Variat	ion
	sept-07	sept-08	sept-09	sept-10	déc-10	mars-11	juin-11	sept-11	1 trim	1 an
En nombre	744 353	836 076	890 096	970 889	1 000 151	977 250	995 250	1 007 050	1,2%	3,7%
100 F CFP	-26 437	-16 879	-24 365	-26 876	-23 131	-30 131	-33 881	-38 881	14,8%	44,7%
50 F CFP	9 649	11 390	11 138	10 824	12 821	9 571	9 321	7 071	-24,1%	-34,7%
20 F CFP	-16 154	-9 405	-11 170	-10 698	-8 452	-15 202	-14 952	-15 702	5,0%	46,8%
10 F CFP	86 770	103 767	109 210	123 693	131 688	126 187	129 237	131 237	1,5%	6,1%
5 F CFP	96 472	121 657	136 792	157 973	162 764	160 364	165 564	168 364	1,7%	6,6%
2 F CFP	223 777	237 272	254 242	273 730	278 229	278 229	282 729	288 729	2,1%	5,5%
1 F CFP	370 276	388 274	414 249	442 243	446 232	448 232	457 232	466 232	2,0%	5,4%
En millions de F CFP	-0,316	1,202	0,596	0,655	1,290	0,227	-0,080	-0,151	88,3%	-123,0%
100 F CFP	-2,644	-1,688	-2,436	-2,687	-2,313	-3,013	-3,388	-3,388	0,0%	26,1%
50 F CFP	0,482	0,570	0,557	0,541	0,641	0,478	0,466	0,354	-24,1%	-34,6%
20 F CFP	-0,323	-0,188	-0,223	-0,213	-0,169	-0,304	-0,299	-0,314	5,0%	47,4%
10 F CFP	0,868	1,038	1,092	1,236	1,316	1,261	1,292	1,312	1,6%	6,2%
5 F CFP	0,482	0,608	0,684	0,789	0,813	0,801	0,827	0,842	1,8%	6,7%
2 F CFP	0,448	0,475	0,508	0,547	0,556	0,556	0,565	0,577	2,2%	5,6%
1 F CFP	0,370	0,388	0,414	0,442	0,446	0,448	0,457	0,466	2,0%	5,5%

Evolution trimestrielle de l'émission nette de pièces en valeur (en millions de F CFP)



Répartition par coupure de l'émission nette de pièces CFP à fin septembre 2011

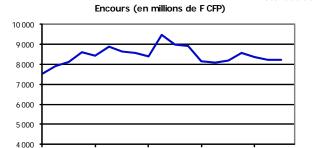


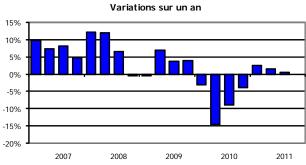
3. Les avoirs financiers des agents économiques

3.1 Les actifs par agent

Actifs par agent				Montants 6	en millions o	de F CFP			Variat	Variations	
	sept07	sept08	sept09	sept10	déc10	mars-11	juin-11	sept11	1 trim	1 an	
Sociétés	1 556	1 722	2 301	1 302	1 678	1 434	1 368	1 480	8,2%	13,6%	
Dépôts à vue	856	1 223	1 716	922	1 307	1 154	830	1 046	26,0%	13,4%	
Placements liquides ou à court terme	520	364	407	189	371	280	538	434	-19,2%	130,4%	
Comptes d'épargne à régime spécial	0	0	0	0	0	0	0	0			
Placements indexés sur les taux du marché	520	364	407	189	371	280	538	434	-19,2%	130,4%	
dont comptes à terme	509	359	385	189	189	97	315	285	-9,4%	51,4%	
dont OPCVM monétaires	11	5	23	0	182	182	223	149	-33,2%	-	
dont certificats de dépôts	0	0	0	0	0	0	0	0			
Epargne à long terme	180	135	177	192	0	0	0	0			
dont OPCVM non monétaires	0	0	0	0	0	0	0	0			
Ménages	2 527	2 983	2 725	2 990	2 856	3 036	2 882	2 913	1,1%	-2,6%	
Dépôts à vue	1 303	1 358	1 116	1 271	1 227	1 369	1 228	1 264	2,9%	-0,6%	
Placements liquides ou à court terme	488	827	742	751	597	627	598	598	0,0%	-20,4%	
Comptes d'épargne à régime spécial	347	400	570	521	548	568	540	535	-0,9%	2,7%	
Livrets ordinaires	347	400	570	521	548	568	540	<i>535</i>	-0,9%	2,7%	
Livrets A et bleus	0	0	0	0	0	0	0	0			
Livrets jeunes	0	0	0	0	0	0	0	0			
Livrets d'épargne populaire	0	0	0	0	0	0	0	0			
CODEVI	0	0	0	0	0	0	0	0			
Comptes d'épargne logement	0	0	0	0	0	0	0	0			
Placements indexés sur les taux du marché	141	427	172	230	49	59	58	63	8,8%	-72,6%	
dont comptes à terme	67	365	55	48	49	59	58	63	8,8%	30,0%	
dont bons de caisse	0	0	0	0	0	0	0	0			
dont OPCVM monétaires	<i>75</i>	62	118	182	0	0	0	0		-100,0%	
Epargne à long terme	737	798	868	968	1 032	1 041	1 056	1 051	-0,4%	8,7%	
Plans d'épargne logement	0	0	0	0	0	0	0	0			
Plans d'épargne populaire	0	0	0	0	0	0	0	0			
Autres comptes d'épargne	0	0	0	0	0	0	0	0			
Portefeuille-titres	21	15	15	15	14	14	15	10	-34,4%	-34,9%	
OPCVM non monétaires	103	57	58	69	96	104	111	95	-14,8%	36,1%	
Contrats d'assurance-vie	613	726	795	883	921	923	930	947	1,8%	7,2%	
Autres agents	4 040	3 943	3 948	3 888	4 033	3 886	3 966	3 822	-3,6%	-1,7%	
Dépôts à vue	479	557	563	496	1 046	1 315	1 394	1 111	-20,4%	123,9%	
Placements liquides ou à court terme	1 185	2 175	2 174	2 180	2 177	1 763	1 766	1 949	10,4%	-10,6%	
Comptes d'épargne à régime spécial	15	13	16	22	20	48	50	34	-32,9%	56,0%	
Placements indexés sur les taux du marché	1 170	2 161	2 157	2 159	2 158	1 716	1 716	1 916	11,7%	-11,3%	
dont comptes à terme	260	282	278	279	279	279	279	279	0,0%	0,1%	
Epargne à long terme	2 376	1 211	1 211	1 211	809	808	806	762	-5,4%	-37,1%	
TOTAL	8 123	8 649	8 974	8 180	8 566	8 356	8 215	8 216	0,0%	0,4%	
Dépôts à vue	2 637	3 139	3 395	2 689	3 581	3 838	3 452	3 420	-0,9%	27,2%	
Placements liquides ou à court terme	2 193	3 366	3 323	3 120	3 145	2 669	2 902	2 982	2,8%	-4,4%	
Comptes d'épargne à régime spécial	362	413	586	543	568	616	590	569	-3,6%	4,8%	
Placements indexés sur les taux du marché	1 832	2 953	2 737	2 577	2 577	2 054	2 311	2 413	4,4%	-6,4%	
Epargne à long terme	3 293	2 144	2 256	2 371	1 841	1 849	1 862	1 814	-2,6%	-23,5%	

Total des actifs financiers





Répartition des actifs financiers par agent économique sept.-11

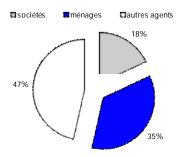
2009

2010

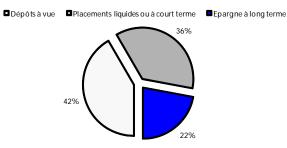
2011

2008

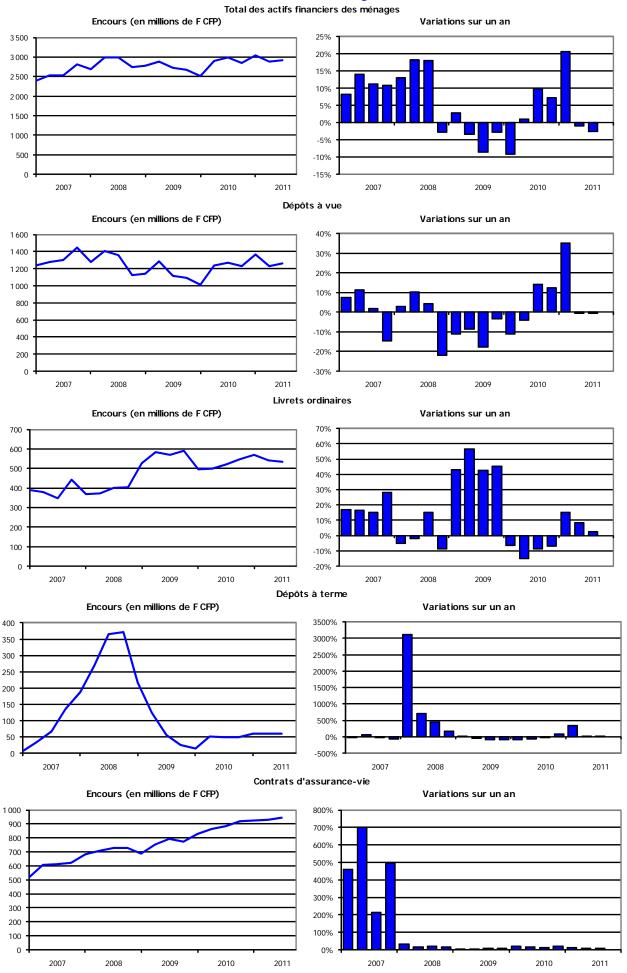
2007



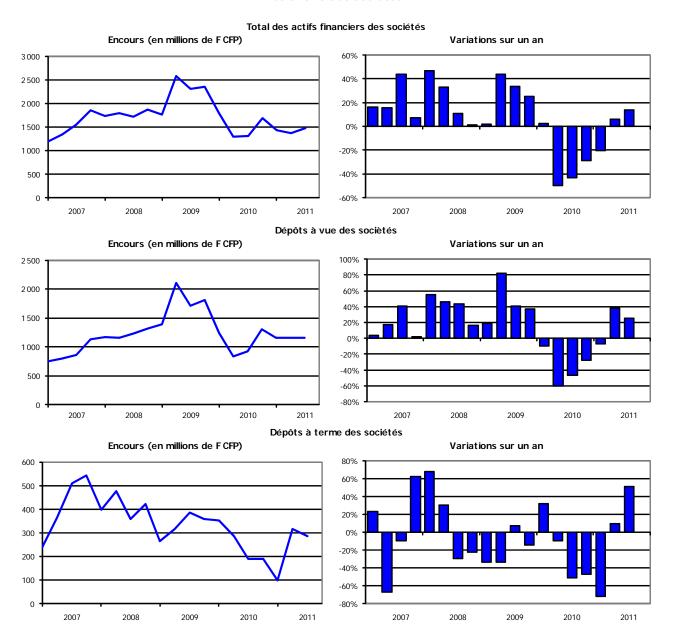
Répartition des actifs financiers par nature sept-11



Les avoirs des ménages

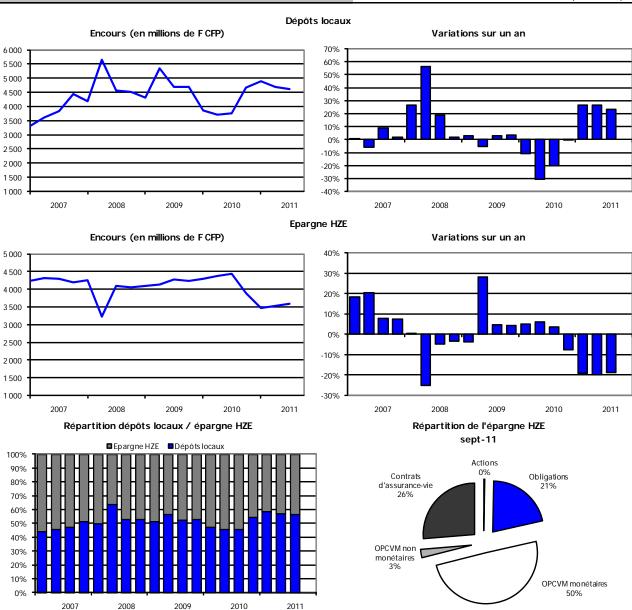


Les avoirs des sociétés



3.2 Les actifs par nature

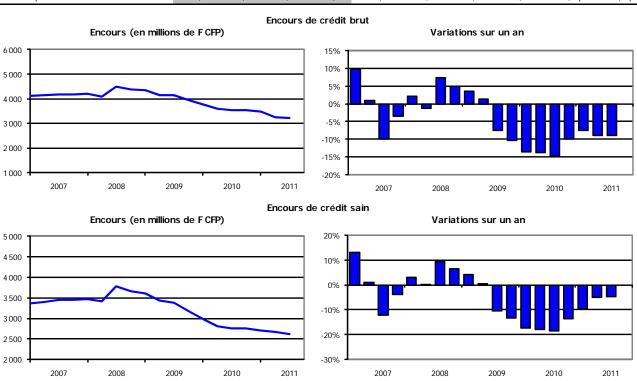
Actifs par nature	Montants en millions de F CFP								Variat	Variations	
	sept07	sept08	sept09	sept10	déc10	mars-11	juin-11	sept11	1 trim	1 an	
Dépôts locaux	3 834	4 558	4 698	3 748	4 665	4 888	4 695	4 617	-1,7%	23,2%	
Dépôts à vue	2 637	3 139	3 395	2 689	3 581	3 838	3 452	3 420	-0,9%	27,2%	
Comptes d'épargne à régime spécial	362	413	586	543	568	616	590	569	-3,6%	4,8%	
Livrets ordinaires	362	413	586	543	568	616	590	569	-3,6%	4,8%	
Livrets jeunes	0	0	0	0	0	0	0	0			
Livrets d'épargne populaire	0	0	0	0	0	0	0	0			
CODEVI	0	0	0	0	0	0	0	0			
Comptes d'épargne logement	0	0	0	0	0	0	0	0			
Plans d'épargne logement	0	0	0	0	0	0	0	0			
Plans d'épargne populaire	0	0	0	0	0	0	0	0			
Autres comptes d'épargne	0	0	0	0	0	0	0	0			
Dépôts à terme	835	1 006	717	516	516	435	652	628	-3,7%	21,6%	
Bons de caisse	0	0	0	0	0	0	0	0			
Titres de créances négociables	0	0	0	0	0	0	0	0			
Epargne HZE	4 289	4 091	4 276	4 432	3 901	3 468	3 521	3 599	2,2%	-18,8%	
Livrets A et bleus	0	0	0	0	0	0	0	0			
Actions	21	15	15	15	14	14	15	10	-34,4%	-34,9%	
Obligations	1 499	1 346	1 389	1 403	809	808	806	762	-5,4%	-45,7%	
OPCVM monétaires	996	1 947	2 020	2 061	2 060	1 619	1 659	1 785	7,6%	-13,4%	
OPCVM non monétaires	1 160	57	58	69	96	104	111	95	-14,8%	36,1%	
Contrats d'assurance-vie	613	726	795	883	921	923	930	947	1,8%	7,2%	
TOTAL	8 123	8 649	8 974	8 180	8 566	8 356	8 215	8 216	0,0%	0,4%	



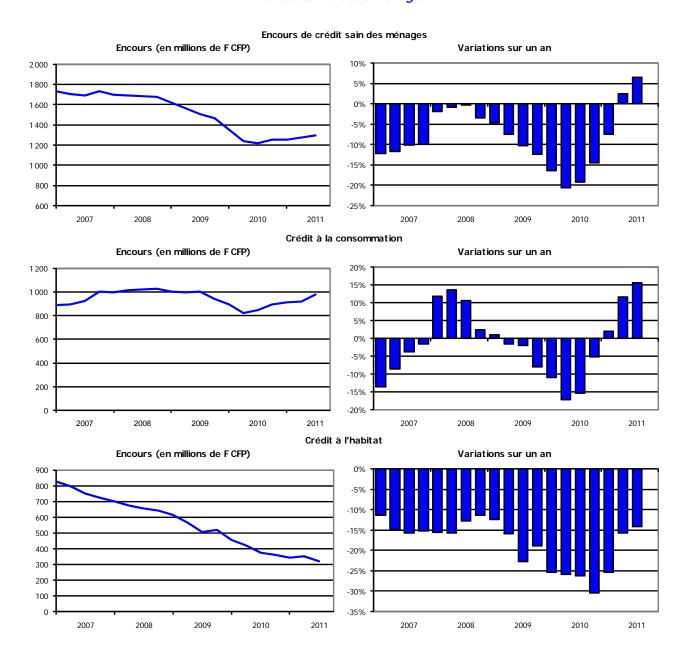
4. Les passifs financiers de la clientèle non financière

4.1 Les passifs de l'ensemble des établissements de crédit

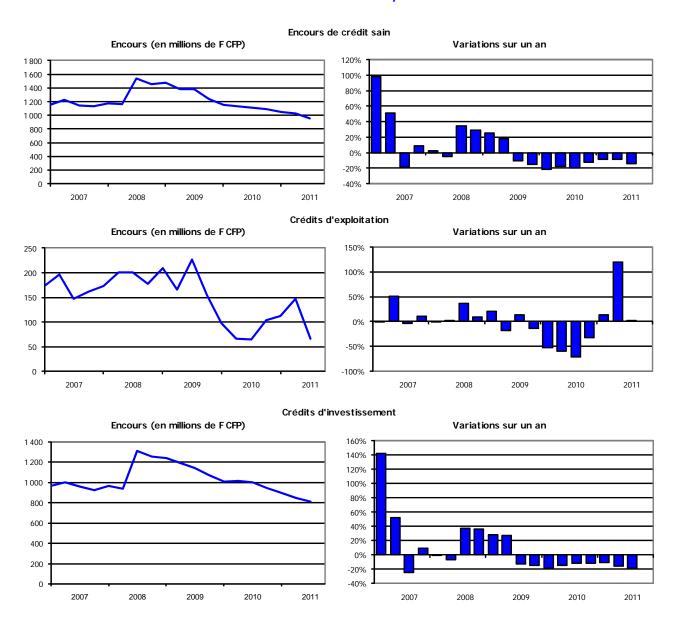
Les concours de tous les				Montants	en million	s de F CFP			Variat	ions
établissements	sept07	sept08	sept09	sept10	déc10	mars-11	juin-11	sept11	1 trim	1 an
Entreprises	1 147,	1 542,	1 387,	1 116,	1 092,	1 051,	1 033,	955,	-7,6%	-14,5%
Crédits d'exploitation	147	201	227	64	103	112	146	66	-55,2%	2,3%
Créances commerciales	0	0	0	0	0	0	82	0	-100,0%	
Crédits de trésorerie	0	8	15	0	0	0	0	0		
dont entrepreneurs individuels	0	0	2	0	0	0	0	0		
Comptes ordinaires débiteurs	147	194	213	64	103	112	64	66	2,4%	2,3%
Affacturage	0	0	0	0	0	0	0	0		
Crédits d'investissement	959	1311	1140	1002	943	896	847	808	-4,6%	-19,4%
Crédits à l'équipement	959	1311	1140	1002	943	896	847	808	-4,6%	-19,4%
dont entrepreneurs individuels	31	30	23	71	66	75	68	70	3,4%	-0,8%
Crédit-bail	0	0	0	0	0	0	0	0		
Crédits à l'habitat	7	0	0	0	0	0	0	46		
Autres crédits	34	30	19	50	46	42	39	35	-9,9%	-29,2%
Ménages	1 687,	1 682,	1 510,	1 219,	1 255,	1 253,	1 272,	1 298,	2,1%	6,4%
Crédits à la consommation	921	1019	999	846	893	911	919	977	6,3%	15,5%
Crédits de trésorerie	907	1000	981	826	872	890	896	961	7,3%	16,3%
Comptes ordinaires débiteurs	14	20	19	19	21	21	23	16	-30,7%	-16,8%
Crédit-bail	0	0	0	0	0	0	0	0		
Crédits à l'habitat	752	656	507	374	363	341	353	321	-9,0%	-14,2%
Autres crédits	15	6	4	0	0	0	0	0		
Collectivités locales	443,	403,	363,	322,	306,	306,	289,	289,	0,0%	-10,2%
Crédits d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0		
Crédits de trésorerie	0	0	0	0	0	0	0	0		
Comptes ordinaires débiteurs	0	0	0	0	0	0	0	0		
Crédits d'investissement	443	403	363	322	306	306	289	289	0,0%	-10,2%
Crédits à l'équipement	443	403	363	322	306	306	289	289	0,0%	-10,2%
Crédit-bail	0	0	0	0	0	0	0	0		
Crédits à l'habitat	0	0	0	0	0	0	0	0		
Autres crédits	0	0	0	0	0	0	0	0		
Autres agents de CCB non ventilés	176,	151,	124,	96,	98,	94,	80,	80,	-0,6%	-17,0%
Total encours sain	3 453,	3 779,	3 383,	2 754,	2 751,	2 703,	2 674,	2 621,	-2,0%	-4,8%
Créances douteuses brutes	724	707	763	777	792	774	586	592	1,0%	-23,8%
Créances douteuses nettes	340	317	341	335	338	327	293	298	1,8%	-11,0%
dont entreprises	246	224	211	209	207	206	202	205	1,5%	-2,0%
dont ménages	94	89	126	126	131	121	91	93	2,5%	-25,9%
Provisions	384	390	422	442	454	447	293	294	0,3%	-33,5%
Total encours brut	4 177,	4 485,	4 146,	3 531,	3 544,	3 477,	3 260,	3 214,	-1,4%	-9,0%
Taux de créances douteuses	17,3%	15,8%	18,4%	22,0%	22,4%	22,3%	18,0%	18,4%	0,4 pt	-3,6 pt
Taux de provisionnement	53,0%	55,2%	55,3%	56,9%	57,3%	57,7%	50,0%	49,7%	-0,4 pt	-7,2 pt



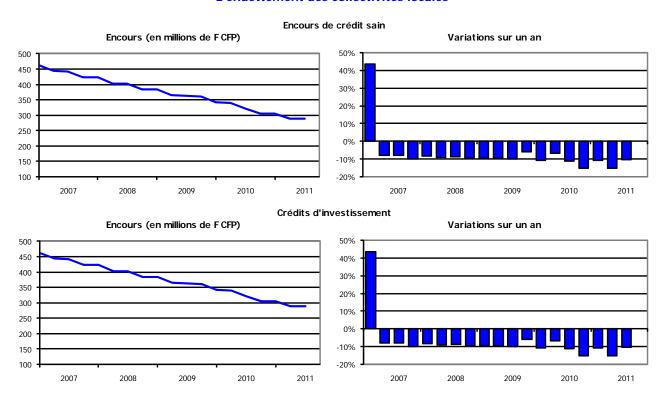
L'endettement des ménages



L'endettement des entreprises

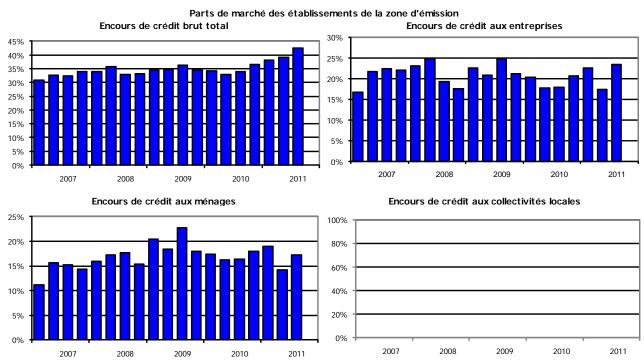


L'endettement des collectivités locales



4.2 Les passifs des établissements de la zone d'émission

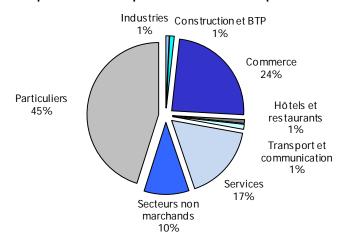
Les concours des établissements de				Montants	en millio	ns de F CF	P		Variat	ions
la zone d'émission	sept07	sept08	sept09	sept10	déc10	mars-11	juin-11	sept11	1 trim	1 an
Entreprises	257	297	344	200	226	238	180	225	25,0%	12,5%
Crédits d'exploitation	147,	194,	225,	64,	101	110	64	66	2,6%	2,3%
Créances commerciales	0,	0,	0,	0,	0	0	0	0		
Crédits de trésorerie	0,	0,	15,	0,	0	0	0	0		
dont entrepreneurs individuels	0	0	2	0	0	0	0	0		
Comptes ordinaires débiteurs	147,	194,	211,	64,	101	110	64	66	2,6%	2,3%
Affacturage	0,	0,	0,	0,	0	0	0	0		
Crédits d'investissement	71,	73,	99,	86,	80	86	77	78	2,0%	-8,9%
Crédits à l'équipement	71,	73,	99,	86,	80	86	77	78	2,0%	-8,9%
dont entrepreneurs individuels	31	24	18	67	63	71	64	66	3,6%	-0,3%
Crédit-bail	0,	0,	0,	0,	0	0	0	0		
Crédits à l'habitat	5,	0,	0,	0,	0	0	0	46		
Autres crédits	34,	30,	19,	50,	46	42	39	35	-9,9%	-29,2%
Ménages	986,	1 076,	1 055,	899,	958	974	988	1032	4,5%	14,8%
Crédits à la consommation	921,	1 019,	999,	846,	893	911	919	977	6,3%	15,5%
Crédits de trésorerie	907,	1 000,	981,	826,	872	890	896	961	7,3%	16,3%
Comptes ordinaires débiteurs	14,	20,	19,	19,	21	21	23	16	-30,7%	-16,8%
Crédit-bail	О,	0,	0,	0,	0	0	0	0		
Crédits à l'habitat	65,	57,	56,	54,	66	62	69	56	-19,6%	3,2%
Autres crédits	0,	0,	0,	0,	0	0	0	0		
Collectivités locales	0,	0,	0,	0,	0	0	0	0		
Crédits d'exploitation	0,	0,	0,	0,	0	0	0	0		
Crédits de trésorerie	0,	0,	0,	0,	0	0	0	0		
Comptes ordinaires débiteurs	0,	0,	0,	0,	0	0	0	0		
Crédits d'investissement	0,	0,	0,	0,	0	0	0	0		
Crédits à l'équipement	О,	0,	0,	0,	0	0	0	0		
Crédit-bail	0,	0,	0,	0,	0	0	0	0		
Crédits à l'habitat	0,	0,	0,	0,	0	0	0	0		
Autres crédits	0,	0,	0,	0,	0	0	0	0		
Autres agents et CCB non ventilés	8,	8,	5,	4,	13	13	12	12	-2,1%	223,2%
Total encours sain	1251	1381	1404	1103	1198	1225	1180	1269	7,6%	15,1%
Créances douteuses brutes	104,	97,	98,	101,	100	100	97	101	3,5%	-0,3%
Créances douteuses nettes	5,	0,	9,	7,	5	4	5	8	54,2%	12,4%
dont entreprises	1	0	0	0	0	0	0	2		
dont ménages	3	0	8	7	5	4	5	6	16,6%	-14,9%
Provisions	99,	97,	89,	94,	95	96	92	93	0,7%	-1,3%
Total encours brut	1 355,	1 478,	1 502,	1 204,	1 298,	1 325,	1 277,	1 370,	7,2%	13,8%
Taux de créances douteuses	7,7%	6,6%	6,5%	8,4%	7,7%	7,6%	7,6%	7,3%	-0,3 pt	-1,0 pt
Taux de provisionnement	95,6%	100,0%	91,3%	93,0%	94,6%	95,9%	94,7%	92,1%	-2,6 pt	-0,9 pt
Taux de provisionnement	30,070	100,076	31,370	30,076	∂ 1 ,0 /0	JJ, J /0	J ⊤ ,1 /0	JZ, 1 /0	-2,0 pt	-0,5 pt



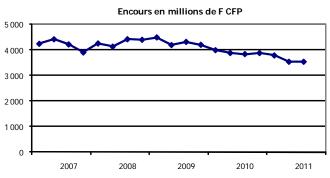
5. Les engagements bancaires

5.1 Les risques sectoriels

Répartition des risques sectoriels au 30 septembre 2011



Evolution globale des risques déclarés au SCR (avec particuliers)



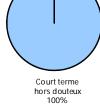


Agriculture, élevage et pêche





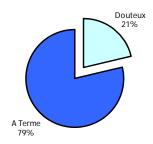
Structure en % au 30 septembre 2011



Industries



Structure en % au 30 septembre 2011



Production d'électricité, d'eau et de gaz



Structure en % au 30 septembre 2011



Construction et BTP

Encours en milliers de F CFP

280 000

210 000

140 000

70 000

2007 2008 2009 2010 2011

Structure en % au 30 septembre 2011



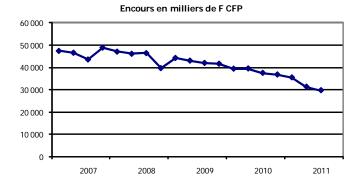
Commerce



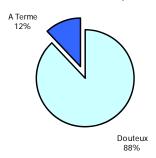
Structure en % au 30 septembre 2011



Hôtels et restaurants



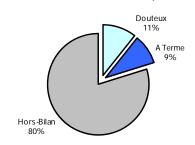
Structure en % au 30 septembre 2011



Transport et communication



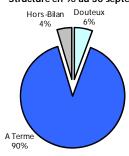
Structure en % au 30 septembre 2011



Services



Structure en % au 30 septembre 2011



Secteurs non marchands

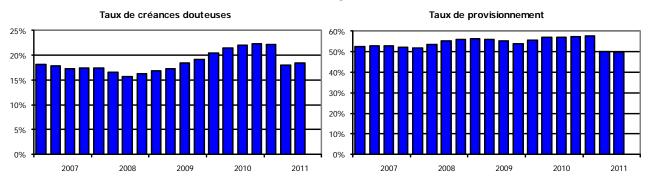


Structure en % au 31 septembre 2011



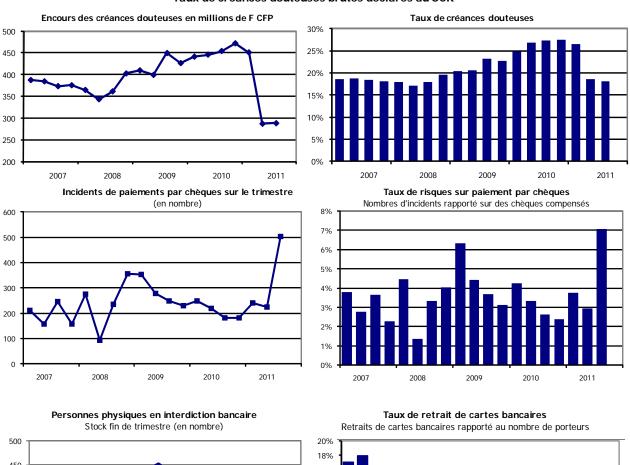
5.2 Les indicateurs de vulnérabilité

Indicateurs globaux

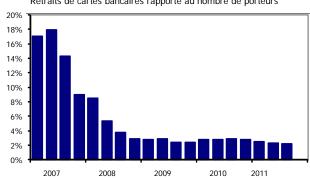


La vulnérabilité des ménages

Taux de créances douteuses brutes déclarés au SCR

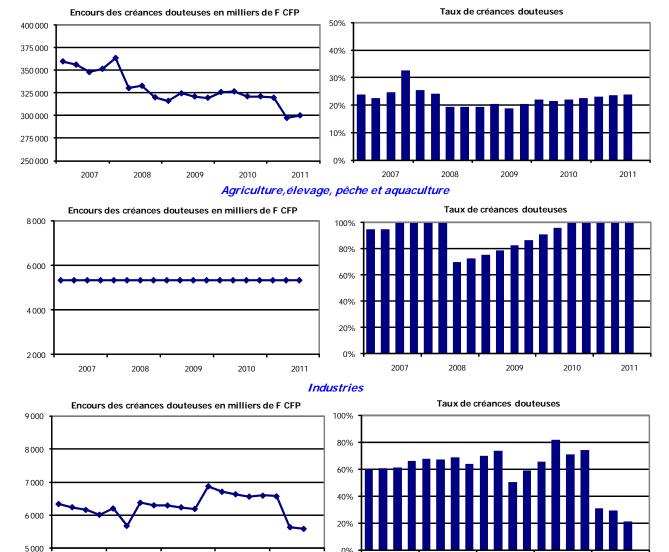






La vulnérabilité des entreprises

Taux de créances douteuses brutes déclarés au SCR



Construction et BTP

2007

2008

2009

2010

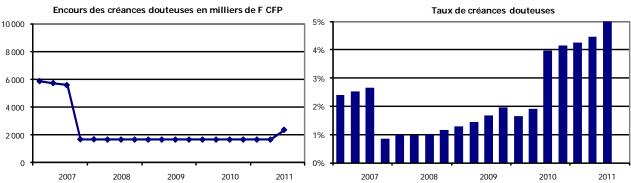
2011

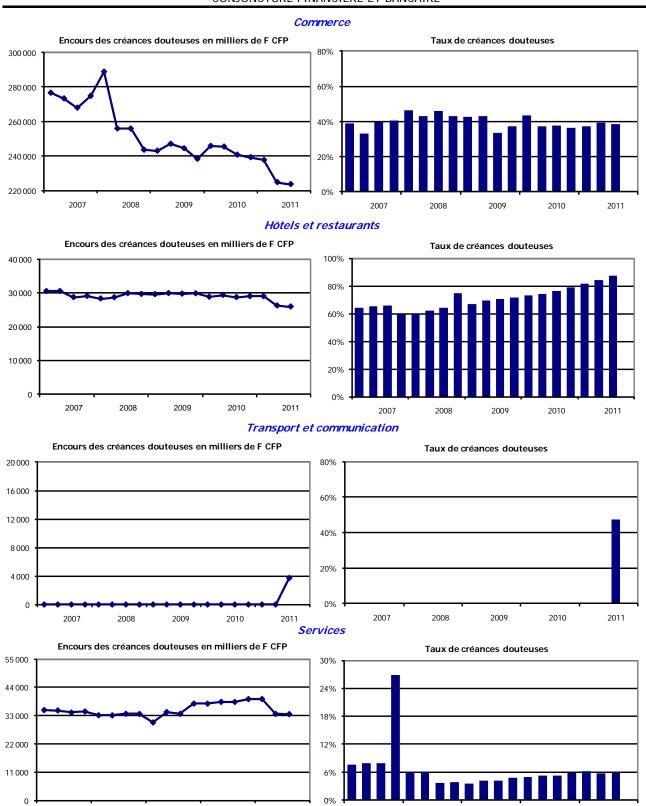
2007

2008

2009

2010

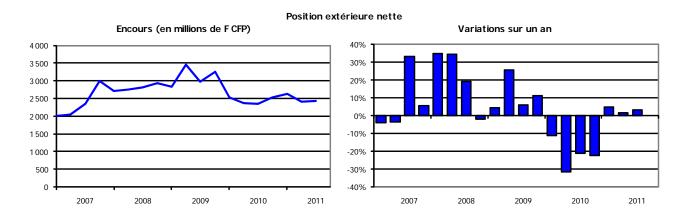




6. Le financement des crédits bancaires

L'équilibre emplois-ressources des établissements de crédit

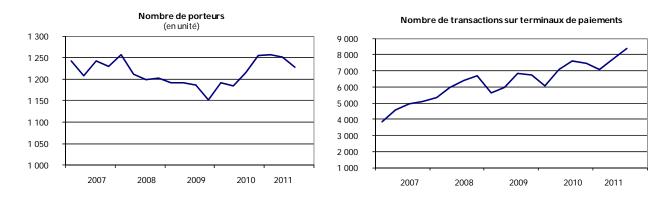
Equilibre emplois-ressources				Montants	en millio	ns de F CF	P		Variations		
	sept07	sept08	sept09	sept10	déc10	mars-11	juin-11	sept11	1 trim	1 an	
Emplois	3 799	4 442	4 642	3 702	3 981	4 080	3 797	3 898	2,7%	5,3%	
Excédent des opérations diverses des EC	0	36	0	52	51	0	0	0			
Crédits bruts	1 355	1 478	1 502	1 204	1 298	1 325	1 277	1 370	7,2%	13,8%	
Réserves obligatoires et libres	91	123	161	99	103	116	118	103	-12,0%	4,2%	
Position extérieure nette des EC	2 353	2 805	2 979	2 347	2 530	2 639	2 402	2 425	0,9%	3,3%	
Ressources	3 799	4 442	4 641	3 702	3 981	4 080	3 797	3 898	2,7%	5,3%	
Dépôts collectés (- encaisses)	2 986	3 739	3 869	3 024	3 300	3 373	3 114	3 210	3,1%	6,2%	
Ressources propres - Valeurs immobilisées	691	703	728	678	680	683	682	683	0,2%	0,7%	
Excédent des opérations diverses des EC	123	0	44	0	0	23	1	5			
Réescompte	0	0	0	0	0	0	0	0			
Position extérieure nette des EC	0	0	0	0	0	0	0	0			

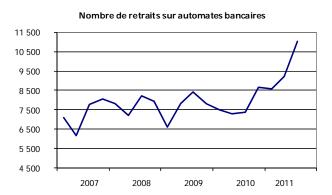


7. La monétique et les échanges de valeurs

7.1 La monétique

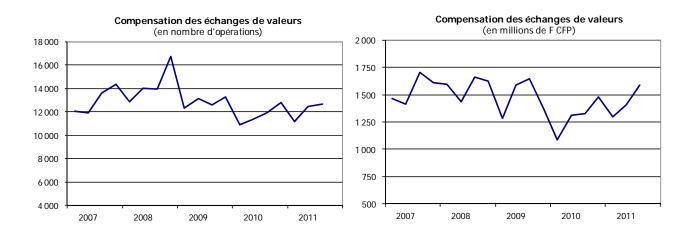
Monétique									Varia	tion
	sept-07	sept-08	sept-09	sept-10	déc-10	mars-11	juin-11	sept-11	1 trim	1 an
Cartes bancaires										
Carte bleue	1 242	1 199	1 186	1 215	1 255	1 256	1 251	1 227	-1,9%	1,0%
Carte Jade	0	0	0	-	-	-	-	-		
Cartes privatives	0	0	0	-	-	-	-	-		
Nombre de cartes	1 242	1 199	1 186	1 215	1 255	1 256	1 251	1 227	-1,9%	1,0%
Terminal de paiements électronique										
Nombre de TPE	26	30	32	36	35	24	39	39	0,0%	8,3%
Nombre de transactions	4 965	6 398	6 836	7 613	7 446	7 060	7 747	8 400	8,4%	10,3%
Montants (milliers de XPF)	130 834	171 886	171 061	198 705	192 221	168 000	197 487	226 471	14,7%	14,0%
Moyenne par transaction (milliers de XPF)	26	27	25	26	26	24	25	27	5,8%	3,3%
Machines de traitement mécanique										
Nombre de MTM	0	0	0	-	-	-	-	-		
Nombre de transactions	1	7	7	3	2	-	1	-		
Montant (en milliers de XPF)	66	392	366	112	33	-	6	-		
Moyenne par transaction (milliers de XPF)	66	56	52	37	-	-	-	-		
Automates bancaires (DAB, GAB)										
Nombre d'automates	1	1	1	1	1	1	1	1	0,0%	0,0%
Nombre de retraits	7 771	8 236	8 412	7 383	8 662	8 598	9 228	11 039	19,6%	49,5%
Montants (milliers de XPF)	106 730	115 857	128 529	119 581	130 211	126 530	137 784	165 785	20,3%	38,6%
Moyenne par retrait (milliers de XPF)	14	14	15	16	15	15	15	15	0,6%	-7,3%





7.2 Les échanges de valeurs

Echanges de valeurs									Variat	tion
	sept-07	sept-08	sept-09	sept-10	déc-10	mars-11	juin-11	sept-11	1 trim	1 an
En nombre	13 637	13 983	12 580	11 947	12 831	11 155	12 488	12 633	1,2%	5,7%
Chèques	6 526	6 754	6 440	6 459	7 370	5 945	7 180	7 149	-0,4%	10,7%
Virements	6 884	6 897	5 831	5 097	5 132	4 745	4 860	4 985	2,6%	-2,2%
Effets	0	0	0	0	0	0	0	0		
Autres	227	332	309	391	329	465	448	499	11,4%	27,6%
En millions de F CFP	1 707,0	1 660,7	1 644,9	1 325,0	1 481,1	1 296,2	1 406,4	1 587,5	12,9%	19,8%
Chèques	810,4	834,3	913,0	877,2	1 056,8	785,4	976,9	989,7	1,3%	12,8%
Virements	892,4	811,9	716,7	422,2	412,9	500,1	402,7	583,9	45,0%	38,3%
Effets	0	0	0	0	0	0	0	0		
Autres	4,2	14,6	15,2	25,6	11,4	10,7	26,8	13,8	-48,4%	-45,9%



8. Rappel des taux

8.1 Les taux d'intérêt légal

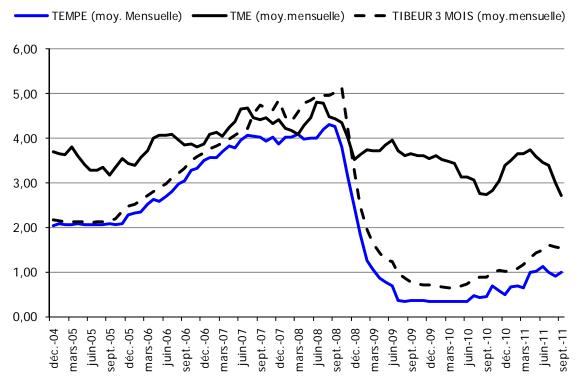
| Année |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
| 4,26% | 4,26% | 3,29% | 2,27% | 2,05% | 2,11% | 2,95% | 3,99% | 3,79% | 0,65% | 0,38% |

8.2 Les taux d'intervention de l'IEOM

Taux de l'IEOM	4 ^e Trim. 2010	1 ^{er} Trim. 2011	2 ^e Trim. 2011	3 ^e Trim. 2011
Taux de la facilité de dépôt	0,25% (1)	0,25% (1)	0,25% (1)	0,25% (1)
Taux de l'escompte de chèques	1,75% (2)	1,75% (2)	2,00% (6)	2,25% (8)
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75% (2)	1,75% (2)	2,00% (6)	2,25% (8)
Taux de réescompte des crédits aux entreprises	1,25% (2)	1,25% (2)	1,25% (2)	1,25% (2)
Taux plafond	4,00% (2)	4,00% (2)	4,00% (2)	4,00% (2)
Taux de réescompte des Prêts bancaires au logement- PBL	3,00% (3)	3,00% (3)	3,00% (4)	3,00% (4)
Taux plafond (taux SGFGAS)	5,30 %-5,75% (4)	5,55 %-6,00% (5)	5,80%-6,25%(7)	6,00%-6,45%(9)

⁽¹⁾ à compter du 27/05/2010 (2) à compter du 19/05/2009 (3) à compter du 01/08/1996

8.3 Les taux du marché monétaire et du marché obligataire (moyenne mensuelle)



TEMPE : Taux Moyen Pondéré en Euro ou EONIA (Euro Overnignt Index Average)

TME : Taux Moyen des Emprunts d'Etat à long terme (source : CDC)

TIBEUR : Taux Interbancaire Offert en Euro ou EURIBOR (Euro Interbank Offered Rate)

⁽⁴⁾ à compter du 01/10/2010 (5) à compter du 01/02/2011 (6) à compter du 13/04/2011

⁽⁷⁾ à compter du 01/04/2011 (8) à compter du 13/07/2011 (9) à compter du 01/06/2011

8.4 Taux de l'usure

Prêts aux particuliers

L'article 1^{er} de la loi du 1^{er} juillet 2010 change les modalités de fixation du seuil de l'usure pour les crédits aux particuliers n'entrant pas dans le champ d'application des articles L 312-1 à L 312-36 du code de la consommation. Les catégories d'opérations concernées sont désormais définies à raison du montant des prêts, comme précisé par l'arrêté du 22 mars 2011 fixant les montants qui définissent les catégories de prêts servant de base à l'application du régime de l'usure.

Seuils de l'usure	4 ^e Trim. 2010	1 ^{er} Trim. 2011	2 ^e Trim. 2011	3 ^e Trim. 2011
Prêts immobiliers				
- Prêts à taux fixe	5,60%	5,51%	5,61%	5,97%
- Prêts à taux variable	5,05%	4,96%	5,01%	5,33%
- Prêts à taux relais	6,27%	5,88%	5,99%	6,07%
Autres prêts				
-Prêts d'un montant < ou = à 181 920 F CFP (1)	21,32%	21,31%	21,47%	21,41%
-Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 181 920 F CFP (1)	19,32%	19,67%	19,53%	19,37%
-Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 862 XPF et inférieur ou égal à 357 995 XPF	8,15%	7,77%	8,03%	11,22%
-Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 357 995 XPF et inférieur ou égal à 715 990 XPF			19,53%	18,61%
-Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 357 995 XPF et inférieur ou égal à 715 990 XPF			8,03%	10,46%
-Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 715 990 XPF			19,53%	17,49%
-Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 715 990 XPF			8,03%	9,34%

⁽¹⁾ Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale

Seuils de l'usure	4 ^e Trim.	1 ^{er} Trim.	2 ^e Trim.	3 ^e Trim.
Oculis de l'usul e	2010	2011	2011	2011
- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,05%	8,01%	9,12%	9,13%
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux variable	5,09%	4,97%	5,01%	5,29%
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux fixe	5,79%	5,65%	5,77%	6,08%
- Découverts en compte (2)	13,59%	13,77%	13,77%	13,88%
- Autres prêts d'une durée initiale < ou = à 2 ans	5,60%	5,63%	5,65%	6,00%

⁽²⁾ Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant

Seuils de l'usure	4 ^e Trim.	1 ^{er} Trim.	2 ^e Trim.	3 ^e Trim.
Sediis de l'usul e	2010	2011	2011	2011
- Découverts en compte (3)	13,59%	13,77%	13,77%	13,88%

⁽³⁾ Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

Annexes méthodologiques

1) Les établissements de crédit de la zone d'émission et hors zone d'émission

Pour l'IEOM, deux critères cumulatifs président à l'attribution du statut d'établissement appartenant à la zone d'émission : la présence d'un guichet dans la zone d'émission F CFP et la production de bilans et de comptes de résultat retraçant l'activité locale. Le Trésor est assimilé à un établissement local.

Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions sont considérés comme situés hors de la zone d'émission. Ainsi, par exemple, l'Agence française de développement dispose effectivement d'un guichet sur place mais ne fournit pas de bilan ou de compte de résultat local. Pour Wallis-et-Futuna, des établissements de crédit implantés en Nouvelle-Calédonie et qui réalise des opérations ponctuelles de financement sur le Territoire ont été inclus au périmètre des établissements hors de la zone d'émission.

2) Les actifs financiers

Les actifs financiers présentés ici ne concernent que les dépôts dans les banques locales. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale détenus hors du territoire.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, Codevi et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuilles-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les encours collectés directement par les compagnies d'assurance intervenant dans le territoire.

Les ménages regroupent les particuliers et les entrepreneurs individuels.

Les sociétés correspondent aux sociétés non financières et les autres agents rassemblent les administrations privées, les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

3) Les passifs financiers

Dans les passifs financiers, sont présentés dans un premier temps les crédits accordés par l'ensemble des établissements de crédit (ZE et HZE) puis les crédits octroyés par les établissements de crédit (EC) locaux. Les principaux établissements de crédit HZE et intervenant dans le territoire sont des banques commerciales calédoniennes (SGCB, BNC, BCI, BNPNC, CEPNC) et des Institutions Financières Spécialisées : AFD et BEI.

Les encours de crédit des entrepreneurs individuels (EI) sont répartis entre entreprises et ménages selon les types de crédits. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des "particuliers") et les autres catégories de crédit des "EI" sont intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des "sociétés non financières").

Pour les entreprises (SNF et El selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Pour les ménages, les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les administrations privées, les sociétés d'assurance, les fonds de pension ainsi que les administrations centrales et de sécurité sociale.

4) Service de centralisation des risques (SCR)

Le service de centralisation des risques (SCR) de l'IEOM recense, les encours de crédits distribués par l'ensemble des établissements de crédit français en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe sur le Territoire. Cette source d'information permet une analyse sectorielle des encours de crédit.

Pour la présentation de ces données, la répartition sectorielle adoptée est la suivante :

Secteurs Codes NAF rév. 2 (ou NAF 2008)
Agriculture, élevage et pêche 01 à 3
Industrie 05 à 39

41 à 43

Commerce 45 à 47 sauf 452

RTP

Hôtellerie et restauration 55

Transports et communications 49 à 53
Services 56 à 96 et 452

Directeur de la publication : N. de SEZE Responsable de la rédaction : M. Guy DELAMAIRE

Editeur : IEOM

Achevé d'imprimer : décembre 2011

Dépôt légal : décembre 2011 - n° ISSN : 0296-3108

INSTITUT D'EMISSION D'OUTRE-MER

AGENCE DE WALLIS ET FUTUNA BP G5 Mata'Utu 98 600 UVEA Territoire des îles Wallis et Futuna

Téléphone : (681)72 25 05 – Télécopie : 72 20 03

e-mail : agence@ieomwf.fr Site Internet : <u>www.ieom.fr</u>

Coordonnées du siège



IEOM

164, rue de Rivoli 75001 PARIS

Tél: (33) 1 53 44 41 41 Fax: (33) 1 43 47 51 34 E-mail: contact@ieom.fr



Coordonnées des agences



Agence de la Nouvelle-Calédonie

19, rue de la République BP 1758 98845 Nouméa Cedex

E-mail: agence@ieom.nc Tél.: (687) 27.58.22 Fax: (687) 27.65.53



Agence de la Polynésie française

21, rue du Docteur Cassiau BP 583 98713 Papeete RP

E-mail : direction@ieom.pf Tél. : (689) 50.65.00 Fax : (689) 50.65.03



Agence de Wallis-et-Futuna

BP G-5 - Mata'Utu 98600 Uvea Wallis-et-Futuna

E-mail : agence@ieom.wf Tél. : (681) 72.25.05 Fax : (681) 72.20.03